

Chers lecteurs, chères lectrices,

François Décary-Gilardeau vous propose en page 2 un premier article d'une série portant sur l'agriculture au Québec.

À la page 4, Alice Friser vous présente un compte rendu du dévoilement des résultats de recherche de quatre étudiantes de la CRSDD quant aux grandes questions entourant le commerce équitable.

Ensuite, François Décary-Gilardeau fait un compte rendu de la deuxième Table ronde des leaders d'entreprise en développement durable (p.12).

Nathalie Guay vous explique pourquoi le Québec est une terre fertile pour l'altémondialisme et par le fait même le contexte d'émergence du premier forum social québécois (p.18).

Finalement, Marie-Andrée Caron résume pour sa part deux Tables rondes : « positionnement stratégique en matière de développement durable » (p.22) ainsi que « mesure et communication de la performance à l'ère du développement durable » (p.24).

# Oeconomia Humana

*Août-Septembre 2007*

## Éditorial, François Décary-Gilardeau, étudiant-chercheur

Decary-gilardeau.francois@courrier.uqam.ca

## L'importance d'une agriculture durable

Alors qu'elle est la source même de la vie, l'alimentation occupe une place frivole dans nos modes de vie occidentaux comme l'illustre bien la popularité de la restauration rapide, de la malbouffe et des repas instants. Cette relation entre l'humain et sa nourriture démontre le paroxysme de la dénaturisation du mode de vie à l'occidentale, où les consommateurs ont perdu toute relation avec ce qu'ils consomment. Alors qu'historiquement le développement des grandes civilisations a toujours été associé et dépendant de sa capacité à produire suffisamment de denrées alimentaires pour subvenir aux besoins de sa population, dans notre contexte de mondialisation, il semble que la sécurité et la souveraineté alimentaires ne soient plus une nécessité pour une nation. À l'inverse, sous l'impulsion des marchés et des grandes politiques nationales et internationales, certaines régions ont spécialisé leur agriculture vers des denrées non alimentaires pour satisfaire l'appétit des marchés au détriment de celui de la population locale. Les exemples du coton malien et de la canne à sucre brésilienne sont tout à fait éloquents.

Alors que légitimement les changements climatiques occupent une place importante du dialogue et de la réflexion autour des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, il appert que la question de l'agriculture n'est que très peu considérée. Pourtant, en observant de plus proche, on se rend compte que cette dernière sera globalement responsable de 20 % des sources anthropiques des gaz à

effet de serre! Ne serait-ce qu'en considérant l'augmentation de la population mondiale, qui devrait atteindre les 9 milliards d'ici 2050, combinée avec la transformation des modes de vie et des habitudes alimentaires observables à l'échelle mondiale, la question de l'agriculture soulèvera des défis considérables.

Ainsi, il faut reconnaître l'urgence de réfléchir et de mettre en place des programmes complets visant à rendre durable cette activité économique particulière autant au Sud qu'au Nord. À l'échelle d'une nation, l'agriculture a des impacts importants sur l'économie rurale, sur des aspects de l'environnement comme la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air et des sols et sur des aspects sociaux affectant principalement les communautés rurales, mais aussi sur l'ensemble de la population qui nécessite pour vivre et même simplement survivre de se nourrir. C'est donc dire l'importance de l'agriculture.

C'est dans cette optique et en cherchant à alimenter la réflexion en cours au Québec stimulée par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec que le bulletin Oeconomia Humana propose une série de quatre articles autour de la question de l'agriculture dans une perspective de développement durable. Les thèmes abordés seront respectivement : 1) L'agriculture multifonctionnelle et le développement durable, 2) L'éthanol-maïs et l'agriculture au Québec, 3) Les initiatives citoyennes québécoises et l'agriculture, 4) Quel avenir pour l'agriculture du Québec.

# L'agriculture et le développement durable au Québec

Par François Décary-Gilardeau, étudiant-chercheur

Pendant des décennies, le rôle de l'agriculture dans la vitalité et la croissance économique des sociétés rurales était prédominant. À la suite de la Seconde Guerre Mondiale, l'agriculture dans certaines régions rurales du Québec occupait la moitié de la population<sup>1</sup>. Aujourd'hui, ce pourcentage a chuté à 6,4 % de la population rurale<sup>2</sup>. Cette chute drastique est observable dans la plupart des pays développés où les secteurs primaires occupent des proportions relativement faibles de main d'œuvre. Au Québec, sur une période d'environ 50 ans, le nombre de fermes a drastiquement diminué alors que les surfaces de terres cultivées restaient sensiblement les mêmes et que la production agricole augmentait. Malgré la diminution relative associée à la production agricole en terme d'emploi, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs occupent un territoire et utilisent une quantité substantive de matières premières d'où l'importance d'avoir une agriculture durable productrice de ressources renouvelables.

Grâce aux nouvelles technologies et techniques, l'agriculture s'est donc intensifiée et industrialisée entraînant : une dénaturalisation des liens fondamentaux entre l'environnement et l'agriculture et une reconfiguration des relations entre agriculteurs et citoyens, notamment ruraux. En premier lieu, l'essence même de l'agriculture reposant sur des techniques et un savoir-faire complexe reliant l'environnement et la production agricole a été rompu. Effectivement, la révolution verte avec ses progrès technologiques, combinée avec le développement d'un complexe industriel agricole présent dans les domaines des semences, engrains, pesticides, machineries, etc. a permis le développement d'une agriculture industrielle donnant lieu à une productivité par hectare et par travailleur très élevée. Entre autres, l'utilisation d'intrants externes substituaient avantageusement les connaissances et les techniques ancestrales du point de vue de la productivité, tout en rendant le producteur agricole moins dépendant des aléas de la nature dans toute sa complexité. L'industrialisation et l'intensification de l'agriculture a aussi eu des conséquences importantes sur les relations entre agriculteurs et non agriculteurs. D'une part, la chute de la proportion de travailleurs occupant une fonction agricole a réduit l'importance de cette activité économique pour le Québec. Parallèlement, les nuisances sociales et les impacts environnementaux associés à l'agriculture intensive se sont accrus avec les nouveaux modes de production rendant plus difficile l'acceptation

sociale de cette activité productrice d'une richesse de moins en moins bien répartie. De plus, les nouveaux modes de distribution accélérés par une mondialisation toujours plus présente ont aussi entraîné un éloignement entre consommateurs et producteurs rendant les relations presque inexistantes et donnant lieu à des aberrations du marché. Par exemple offrir des fraises de la Californie « en spécial » en pleine saison de production au Québec. Ainsi, pour le commun des mortels, le lien entre le producteur agricole et ce qu'il consomme est devenu presque inexistant. Heureusement, depuis quelques années, nous avons assisté, au Québec et à l'étranger, à un mouvement visant à redonner un aspect humain à l'agriculture et à retisser des liens qu'ils soient de nature commerciale ou sociale entre les agriculteurs et la société (ce thème sera approfondi dans le troisième article). Mentionnons simplement la grande popularité de l'agriculture soutenue par la communauté ou la création de nouveaux marchés publics où la vente directe est fondamentale.

En résumé et comme beaucoup d'autres secteurs, l'agriculture a vécu au fil des ans une très importante transformation visant principalement une hausse de la productivité. Bien que cette plus grande productivité a permis à la société en générale de pouvoir avoir accès à des denrées alimentaires à faible coût, le type d'agriculture issu de la révolution verte a entraîné une multitude de coûts que ce soit environnementaux, sociaux et même économiques qui ne sont que très rarement pris en compte. Dans l'optique d'une réflexion exhaustive visant le développement durable, il convient de prendre en compte l'ensemble des coûts associés à l'agriculture et non simplement les coûts marchands.

## L'agriculture civique et l'agriculture marchande

Aujourd'hui, plusieurs chercheurs distinguent deux types d'agriculture : l'agriculture marchande (*commodity agriculture*) et l'agriculture civique (*civic agriculture*). La première est définie comme une agriculture qui insiste sur le caractère marchand de la production. Elle serait le modèle promu par les universités et les gouvernements depuis 120 ans en Europe et en Amérique du Nord<sup>3</sup>. Ce type d'agriculture repose sur l'idée que l'objectif premier des fermes serait de produire une quantité maximale de nourriture ou de fibre selon une logi-

que néoclassique qui vise l'optimisation et le balancement des quatre principaux facteurs de production : les terres, la main d'œuvre, le capital et la gestion<sup>4</sup>. Ce type d'agriculture qui s'apparente à une industrialisation a généré une importante augmentation du rendement des terres cultivées en laissant de côté tous autres critères qui peuvent se révéler d'une importance fondamentale pour le développement durable.

Parallèlement, alors que la production, la transformation et la distribution des commodités découlant de l'agriculture devenaient de plus en plus concentrées, des petits et moyens producteurs se sont tournés vers des stratégies alternatives pour demeurer rentables. Ces stratégies proposaient des modèles différents de production et de mise en marché et visaient plus particulièrement les marchés locaux délaissés par les grands systèmes<sup>5</sup>. Ces nouvelles stratégies sont à la base de l'agriculture civique et incorporent des fonctions négligées par l'agriculture marchande comme le tissu social, la dynamisation du territoire et la qualité des aliments. Ainsi, l'agriculture civique réfère à un type de production qui ne tient pas seulement compte de la production des produits agricoles, mais elle repose sur un ensemble de fonctions associées à l'agriculture. Ces fonctions sont de nature économique, sociale ou environnementale. Royer (2004), dans son mémoire de maîtrise, dresse une liste exhaustive de ces différentes fonctions telles que répertoriées dans la littérature (tableau 1). Ces différentes fonctions permettent d'analyser l'agriculture d'une manière plus globale en prenant en compte des facteurs positifs et négatifs découlant de l'activité et en leur accordant une valeur. D'ailleurs, de plus en plus de pays accordent de l'importance à ces différentes fonctions, notamment en dirigeant leurs subventions à partir d'une multitude de critères non liés à la quantité produite. D'ailleurs, en 2002, le *Farm Bill* des États-Unis imposait un plafond de subventions pour les grandes exploitations, reflétant bien l'inquiétude du gouvernement américain face à l'intégration des mégas fermes sur l'économie, l'environnement et la sphère sociale.

En fait, en plus de contribuer à la sécurité alimentaire, l'activité agricole soutient plusieurs autres fonctions économiques, sociales, culturelles et environnementales dans les régions où elle est présente. Par leur nature, ces fonctions de l'agriculture échappent partiellement ou complètement aux lois du marché alors qu'elles peuvent jouer un rôle déterminant pour un développement régional durable. La prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture répond d'une part à la demande de plus en plus pressante entourant les négociations de l'OMC sur l'agriculture et la libéralisation du commerce et d'autre part, à la prise en compte de la dimension environnementale<sup>7</sup>. Alors que selon les théories néoclassiques le marché est souvent perçu comme le système le mieux adapté pour réguler les pratiques agricoles et le type d'agriculture au contexte économique, en pratique, les marchés agricoles suivent des mécanismes trop chaotiques pour que nos instances gouvernementales risquent de confier au marché l'intégralité de ce secteur économique<sup>8</sup>. D'où l'importance de remettre en question non pas les politiques et le financement agricoles, mais plutôt ses objectifs, sa forme et sa capacité à intégrer la multifonctionnalité agricole.

Que ce soit au niveau social, environnemental ou économique, l'agriculture marchande et l'agriculture civique sont bien différentes. La première réduit l'agriculture à un simple secteur économique, tandis que la seconde intègre des fonctions environnementales et sociales qui font de l'agriculture un secteur économique particulier. En d'autres mots, alors que la première priorise le développement économique, la seconde par sa nature s'apparente plus à du développement durable, utilisant les marchés et reconfigurant ceux-ci pour un meilleur bien-être que ce soit des agriculteurs ou de la société tout en préservant plus adéquatement l'environnement. La multifonctionnalité appelle un renouvellement de l'agriculture telle qu'elle s'est développée depuis la révolution verte.

**Tableau 1 : Fonctionnalités de l'agriculture**

Type de fonction	Économique	Environnementale	Sociale
Fonction	Produire des biens de première nécessité visant un sécurité alimentaire qualitative	Protéger la biodiversité	Assurer la sécurité alimentaire tant quantitative que qualitative
	Fournir des matières premières aux industries de transformation	Entretenir le territoire et aménager le paysage	Générer de l'emploi rural
	Participer au développement du tourisme vert	Gérer durablement les ressources naturelles renouvelables	Contribuer au maintien de la viabilité et au dynamisme du tissu social en zone rurale
	Créer de la valeur ajoutée grâce à des marchés de niche	Lutter contre l'érosion et le maintien de la qualité des sols et protéger l'environnement en maîtrisant les pollutions d'origine agricole	Développer ou créer des terroirs agricoles
		Réduire les émissions de gaz à effet de serre	Préserver et transmettre l'héritage culturel

## L'agriculture et la loi sur le développement durable

Il existe une multitude de définitions de l'agriculture durable, par exemple, pour l'*American Society of Agronomy* : « Une agriculture durable en est une qui, à long terme, améliore les qualités environnementales et les ressources des bases desquelles l'agriculture dépend; répond aux besoins de base humaine en nourriture et fibre; est économiquement viable; améliore la qualité de vie des fermiers et des sociétés comme un tout »<sup>9</sup>. Cette définition peut au mieux être considérée comme un dénominateur commun. Cependant, elle est peu développée et n'offre pas de cadre expliquant les conditions, moyens et finalités de l'agriculture durable.

En effet, tout comme le développement durable, l'agriculture doit hiérarchiser ses pôles (ou fonctions). Par souci d'équité envers les générations futures et pour leur permettre de répondre à leurs propres besoins, l'agriculture durable doit avoir comme condition la protection de l'environnement. Tout en répondant aux besoins du présent, notre façon de faire l'agriculture et d'une manière plus large, notre façon de consommer ne doit pas hypothéquer les capacités des générations futures à se nourrir.

Ainsi, les pratiques agricoles devront protéger et dans la mesure du possible améliorer les aspects biologiques, physiques et chimiques des écosystèmes qui lui servent de substrat pour sa production. Les politiques et les mesures gouvernementales devront s'orienter en fonction de cette condition. Concrètement et en relation avec la *Loi sur le développement durable* du Québec, cela signifie respecter les principes suivants de l'article 6 : c) protection de l'environnement, i) prévention, j) précaution, l) préservation de la biodiversité, m) respect de la capacité de support des écosystèmes, n) production et consommation responsable, o) pollueur payeur, p) internalisation des coûts<sup>10</sup>.

Un environnement sain est un bien commun et une condition au bien-être des individus et de la société. La protection de l'environnement « doit faire partie intégrante de [tout] processus de développement »<sup>11</sup>. En effet, l'environnement, ou le capital naturel, n'est pas substituable par d'autres types de capital (financier, physique, humain ou social). Dans le cas de l'agriculture, l'importance de protéger l'environnement est accentuée par la relation directe entre celui-ci et la productivité de l'activité agricole à court comme à long terme. La prévention nécessite soit la cessation d'une activité, la recherche d'alternatives ou la mise en place de mesures d'atténuation et de correction à la source en présence d'un risque connu<sup>12</sup>. Ce principe devrait nous inciter à trouver des pratiques alternatives à

l'agriculture marchande, ne serait-ce qu'en raison de l'utilisation intensive de pesticides et d'engrais qui contaminent les sols et les cours d'eau. Le principe de précaution est fondamental au développement durable et stipule qu'en cas de risque dommageables graves ou irréversible, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. L'incertitude environnementale (contamination) et sociale (impact sur la santé) entourant les OGM devraient stimuler une réflexion quant à l'utilisation de plus en plus massive de ces semences du double point de vue de la précaution et de la prévention. Une biodiversité riche permet aux écosystèmes d'être plus résilients et donc moins vulnérables aux perturbations de toutes sortes. La protection de la biodiversité nous assure une continuité des services rendus par cette même biodiversité, en plus d'être une richesse patrimoniale à peine explorée qu'il importe de préserver pour les générations futures. Le respect de la capacité de support des écosystèmes vise à ce que les activités humaines ne dégradent pas les écosystèmes à un rythme plus élevé que leur propre capacité de régénération évitant de dépasser irréversiblement des seuils écologiques. Par exemple, la gestion par bassin versant des nitrates et des phosphates doit répondre à ce critère. Finalement, une application des principes de pollueur payeur et d'internalisation des coûts incitent à intégrer les coûts environnementaux associés à leurs pratiques et à les réduire. Indirectement, ils permettent aux agriculteurs consciencieux de ne pas subir une compétition déloyale.

Comme c'est explicitement abordé dans la *Loi du développement durable* du Québec, l'agriculture doit être économiquement viable<sup>13</sup>. L'économie est le moyen d'arriver aux finalités sociales du développement durable. Considérant l'importance accordée à l'économie, à l'ère de la mondialisation et dans un système capitaliste, la viabilité économique est une source légitime d'inquiétude et souvent un prétexte à l'immobilisme de nos politiciens. Devant l'ampleur des défis auxquels fait face l'agriculture marchande pour transiger vers la durabilité, les agriculteurs devront être rassurés. Le gouvernement a la responsabilité d'offrir le soutien nécessaire pour permettre une transition progressive à long terme. Le gouvernement supporte déjà largement l'agriculture marchande, il conviendra de réorienter les supports pour favoriser des mesures plus durables. Il faudra s'inspirer des nombreux agriculteurs qui pratiquent déjà de façon rentable une agriculture à faibles externalités.

Bref, l'agriculture durable doit avoir pour finalité le bien-être des individus et de la société en général. Cela consiste entre autres à un accès à une nourriture en quantité suffisante et qui n'a pas de réper-

cussion négative sur la santé; à la possibilité de vivre dans un environnement sain et de légitimement avoir le pouvoir et l'information nécessaire pour participer à la construction d'une société fondée sur des valeurs et une histoire partagées<sup>14</sup>. Pour l'agriculteur, il doit pouvoir subvenir à ses besoins fondamentaux, vivre dans un environnement sain avec une qualité de vie comparable à celle de ses concitoyens. Pratiquer librement un métier valorisant au sein de la communauté. D'ailleurs, le pôle social doit être entendu comme un état complexe regroupant certes une sécurité matérielle, mais aussi un bien-être découlant de l'accomplissement de soi, de la capacité à définir et choisir sa vie, de répondre à ses besoins, de s'éduquer, bref de se développer en tant qu'individu. Donc, la finalité de l'agriculture durable doit être comprise comme la possibilité pour l'individu et la société de s'épanouir, de s'adapter, d'innover.

En conclusion, il faut comprendre que l'agriculture durable doit être vue comme un processus dynamique à l'intérieur d'un ensemble. Selon Jules Pretty, éditeur en chef de l'*International Journal of agriculture sustainability*, l'agriculture durable et le développement local durable sont indissociables. L'agriculture peut jouer un rôle fondamental dans le développement et le maintien d'un dynamisme pour les régions du Québec. Cependant, la transformation des pratiques des agriculteurs pour devenir plus durables ne se fera que si les communautés avoisinantes, les consommateurs et nos élus accordent une véritable importance au développement durable.

<sup>1</sup> Bruno Jean. 1997. *Territoire d'avenir : Pour une sociologie de la ruralité*. Québec : PUQ. 318 pages

<sup>2</sup> CAAAQ. 2006.

<sup>3</sup> Lyson, Thomas A. et Amy Guptill. 2004. *Commodity Agriculture, Civic Agriculture and the Future of U.S. Farming*.

Rural Sociology no 63, vol 3. pp. 370-385

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Inspiré de Royer, A. 2004. *Crise de régulation des agricultures française et québécoise et perte de multifonctionnalité de l'agriculture*. Mémoire présenté à la faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en économie rurale pour l'obtention du grade maître ès sciences. Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation - Université Laval. 115 pages.

<sup>7</sup> Delorme, H. (2003). *Ambiguité et richesse de la multifonctionnalité*. Publication du CERI Sciences-po juillet-août 2003 [en ligne] [www.ceri-sciences-po.org](http://www.ceri-sciences-po.org).

<sup>8</sup> Ibidem.

<sup>9</sup> « A sustainable agriculture is one that, over the long term, enhances environmental quality and the resource base on which agriculture depends; provides for basic human food and fiber needs; is economically viable; and enhances the quality of life for farmers and society as a whole. » (traduction libre). American Society of Agronomy. 1989. *Decision reached on sustainable agriculture*. Agronomy New, janvier. P. 15.

<sup>10</sup> Assemblée Nationale du Québec. 2006. *Loi sur le développement durable*. Éditeur officiel du Québec : Québec. 20 pages.

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Assemblée Nationale du Québec. 2006. *Loi sur le développement durable*. Éditeur officiel du Québec : Québec. 20 pages.

<sup>13</sup> En conformité avec le principe : d) **efficacité économique**. Dans Assemblée Nationale du Québec. 2006. *Loi sur le développement durable*. Éditeur officiel du Québec : Québec. 20 pages.

<sup>14</sup> En conformité avec les principes : e) **participation et engagement**, f) **accès au savoir**, g) **subsidiarité** et k) **protection du patrimoine culturel**. Dans Assemblée Nationale du Québec. 2006. *Loi sur le développement durable*. Éditeur officiel du Québec : Québec. 20 pages.

## SUGGESTION DE SORTIE ...

**Équiterre** est heureux de vous convier à un **premier 5 à 7 équitable** se tenant **mardi, le 21 août** prochain. Le but de ce dernier est de créer un espace de résautage, de partage, d'échange d'information et de vision entre la grande famille du commerce équitable. Nous pourrons ainsi prendre ces moments ensemble pour partager davantage d'information (puisque nous avons souvent trop peu de temps lorsqu'on se croise dans divers événements) et diverses nouvelles qui touchent de près ou de loin le commerce équitable pourront être présentées par différents acteurs du mouvement. Lors de ce premier événement, nous aimerions vous y présenter les récents résultats d'une étude canadienne sur les facteurs amenant les consommateurs à choisir des produits responsables dans le secteur de l'alimentation (à savoir les aliments biologiques, équitables et locaux). On espère vous y voir!

Ce premier 5 à 7 aura lieu au **Divan Orange à 17h**, au 4234 St-Laurent (au nord de Duluth, soit métro Mont-Royal). Le Divan orange est une coopérative de travailleurs qui offre nourriture et boissons végétariennes, pour la plupart biologique et locale.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le vendredi 17 août à l'adresse suivante: [equitable@equiterre.qc.ca](mailto:equitable@equiterre.qc.ca)

Au plaisir de vous y voir!  
L'équipe de commerce équitable

## Le chemin le plus court n'est pas forcément le meilleur

Par Alice Friser, étudiante-chercheure

Le 3 mai dernier s'est tenu au salon Pierre Péladeau de l'UQAM un événement très attendu. Afin de marquer les débuts de la quinzaine du commerce équitable la Chaire avait en effet choisi de dévoiler les résultats de recherche de quatre de ses étudiantes, et ainsi diffuser largement, et en primeur, quelques conclusions préliminaires relatives aux grandes questions entourant les récentes évolutions du commerce équitable. Praticiens, chercheurs, étudiants et journalistes étaient venus en grand nombre avec la ferme intention de comprendre un peu mieux les impacts réels du commerce équitable, mais également de quoi son avenir sera fait.

Au programme, des exposés d'une dizaine de minutes sur les études de terrain réalisées par les protagonistes de la journée, soit Ana Isabel Otero, Chantal Hervieux, Véronique Bisaillon et Caroline Mailloux, suivis des commentaires de Corinne Gendron, titulaire de la chaire et directrice de recherche des étudiantes, Chantal Havard, porte parole de Transfair Canada, François Thiboutôt, journaliste, conseiller en consommation responsable et porte parole de Plan Nagua, et Laure Waridel, auteure et cofondatrice d'E-quitterre. Enthousiaste, le public a par la suite soulevé des questions très pertinentes et permis de faire le point sur les réussites et les lacunes du commerce équitable.

Avec un enthousiasme à peine dissimulé, Ana, Chantal, Véronique et Caroline ont ainsi présenté leurs études de terrain et accompagné leur auditoire au cœur même des réalités du commerce équitable, du Mexique à l'Espagne en passant par le Guatemala, et l'Inde.

Les réussites ont bien évidemment fait l'objet d'une attention toute particulière : alliances entre entreprises et coopératives, éducation, développements locaux et durable, virages verts, etc... Mais le travail de chercheur ne se résumant pas à la simple énumération des impacts positifs du phénomène observé, l'accent fut également mis sur certaines dérives et incohérences du mouvement : il faut parfois savoir mettre le doigt là où ça va mal.

Que ce soit dans le cas du café, dans le cadre du projet « le commerce équitable comme innovation sociale et économique », ou dans celui du coton, associé au projet « commerce équitable et développement durable », trois enjeux majeurs ont été mis de l'avant et ont retenu l'attention de tous: la question du juste prix, le danger de la grande distribution et

l'équité du mouvement vis-à-vis des petits producteurs.

Comme le constatait Laure Waridel, « le commerce équitable est à la croisée des chemins [...] dix ans plus tard, le prix minimum n'a toujours pas augmenté ». Le juste prix, qu'est-ce que c'est ? C'est un des fondements du commerce équitable visant à assurer une rémunération capable de couvrir les coûts de production et d'assurer un minimum vital au producteur et à sa famille. Ce prix est donc censé être supérieur au prix moyen gagné pour une quantité de café ou de coton fixe. C'est aussi un moyen pour lui d'éviter d'emprunter de l'argent à des intermédiaires peu scrupuleux et de garder une certaine dignité. Toutefois, dans les faits, il en va autrement.

Dans le cas du café, ce prix juste est souvent en deçà du prix moyen, et les producteurs en viennent à devoir reprendre contact avec des intermédiaires qu'ils espéraient ne plus jamais voir. Dans le cas du coton, le prix juste est toujours supérieur au prix moyen, mais lorsque l'on interroge les producteurs, ces derniers expliquent qu'il est encore très insuffisant. De plus, le fait que le préfinancement, qui est théoriquement un élément central du commerce équitable, n'est la plupart du temps pas une option offerte aux producteurs. Quelques entreprises de micro-crédit telles Ecologic Finance permettent aux producteurs d'obtenir un prêt sur demande, mais avec l'aval d'une entreprise parapluie et sans jamais dépasser un chiffre donné, à l'évidence trop bas.

Une personne du public remarque que les coopératives présentées sont toutes chapeautées par des entreprises locales ou américaines, dans le cas de Cooperatives Coffees. Le commerce équitable n'est-il pas censé réduire le nombre d'intermédiaires ?

« Le chemin le plus court n'est pas forcément le meilleur » répond Mme Havard en signifiant que les intermédiaires sont parfois nécessaires. Laure Waridel poursuit en expliquant que l'important n'est pas de faire passer le produit entre les mains d'un minimum de personnes, mais plutôt de savoir à qui, car certains intermédiaires sont de bons intermédiaires et permettent de diffuser l'essence du mouvement, aux producteurs comme aux consommateurs.

En ce sens, la plupart des producteurs équitables, peu importe la nature de leur production, ne sont encore qu'à l'entrée de la route de l'indépendance

et de la survie économique. Espérons que l'augmentation du prix du café équitable prévue en juin prochain les y aide...

Un autre constat est le danger représenté par la grande distribution. Pactiser avec les grandes surfaces est un bon moyen de gagner en notoriété et en parts de marché, mais le mouvement est-il à même de rester sur le droit chemin ou, au contraire, aspire-t-il désormais au simple gain économique et à la facilité au détriment des petits producteurs les plus marginalisés ? Comment expliquer que la plupart d'entre eux ne puissent s'offrir la certification sans avoir à passer par une entreprise porteuse englobante pour ne pas dire envahissante ? Caroline, en faisant référence aux petites usines de filage et de tissage équitables évoquait leurs difficultés à survivre face à d'autres, bien plus grandes, autrement mieux organisées et en position de supériorité économique. Le mouvement est-il toujours équitable s'il impose de plus en plus de barrières à l'entrée aux différentes structures désirant adhérer au projet ? L'est-il si l'impose des règles contraignantes et culturellement inadaptées à des populations aussi diversifiées ?

« L'importance d'assouplir la formule est évidente » constatait François Thiboutôt. Le cas de figure exposé par Caroline l'illustre très bien : les travailleurs de l'entreprise Rajlakshmi préfèrent accumuler des heures supplémentaires au lieu d'avoir un jour de congé par semaine afin de pouvoir rendre visite à leurs familles. La structure syndicale telle que nous l'entendons et la vivons en Amérique du Nord n'est pas du tout souhaitée en Inde, même si elle est de bonne foi. Dans le cas d'IDEAS, coopérative équitable visitée par Ana, les producteurs sont en proie à de grandes pressions telles que le besoin de productivité, la difficulté d'entrer dans le réseau par manque de financement ou par saturation du marché. Le commerce équitable est avant tout du commerce oui, mais à visée sociale, ne l'oublions pas.

Comme le résumait Chantal Havard, le commerce équitable a permis de nombreuses avancées : le renforcement du mouvement coopératif en tant que moteur de développement ou encore véritable frein à l'exode rural massif qui vide littéralement les campagnes de ses forces vives au profit de grandes villes, la plupart de temps inadaptées pour accueillir ces flots de migrants toujours plus nombreux. Toutefois, le défi principal auquel il fait face est l'inadéquation entre ses valeurs, le changement social qu'il souhaite amener et la logique

du marché. Le mouvement est trop prétentieux et se heurte inévitablement à des critiques, il est donc crucial d'engager un dialogue entre Nord et Sud et de poursuivre tous les efforts entrepris à ce jour en faveur de l'éducation de tous.

Il devient alors nécessaire de revoir les exigences des entreprises au Nord en prenant en compte les facteurs sociopolitiques et culturels des communautés de producteurs visées. De nombreux producteurs respectent les critères du commerce équitable sans toutefois en connaître les objectifs, sans le différencier de l'agriculture biologique ou sans pouvoir donner un nom à la forme de commerce qui les distingue aujourd'hui. D'autres ne respectent pas encore tous les critères et s'ajustent avec le temps ou selon leurs vrais besoins. D'autres encore se qualifient d'équitable à tort et à travers. La pression vient aussi du fait que le label équitable n'est pas déposé et qu'un sceau spécifique seulement est reconnu par pays en ce qui concerne l'alimentaire, comme Transfair au Canada. Il en va autrement avec les produits de l'artisanat, avec le tourisme solidaire. La crédibilité du mouvement s'en trouve amoindrie car le consommateur se perd dans les labels, les logos, les licences. Laure Waridel insiste sur la nécessité de mettre en place un processus collectif de certification : « ceux qui font les choses correctement doivent payer une certification pour le prouver, c'est une honte ! ». Chantal Havard pense qu'il est plus important, dans un premier temps, de travailler sur la sensibilisation des consommateurs pour aider à faire augmenter le volume des ventes, et de faire un bilan des réussites et disfonctionnements du mouvement afin d'améliorer ces derniers.

Un auditeur disait : « Quand tu jettes une pierre dans une touffe, il faut s'attendre à voir un lion en sortir ; ce lion, il faut le dompter », et bien si l'on décide d'étendre le réseau équitable, il faut le faire en connaissance de cause et apprendre des producteurs, connaître leurs besoins et leurs aspirations. Il faut continuer à faire évoluer le concept avec eux, à leur rythme. Il faut le faire de manière durable adaptée et adaptative selon une définition née d'un dialogue entre Nord et Sud, car, rappelons le, le commerce équitable a toujours aspiré à tisser un lien de solidarité transnationale entre le consommateur et le producteur en transcendant des frontières géographiques préconçues, il doit être équitable au Nord et au Sud.

## SAVIEZ-VOUS QUE ...

Dans la continuité des deux premiers colloques du même nom, organisés à Montréal en 2002 et en 2006 **le 3e Colloque International sur le Commerce Equitable se tiendra à Montpellier du 14 au 16 mai 2008**. Sa présentation et son appel à communication sont en ligne sur [www.ftis2008.org](http://www.ftis2008.org)

[www.climat2050.org](http://www.climat2050.org)



## **Palais des congrès de Montréal, Canada, 24 au 26 octobre 2007**

L'Institut Veolia Environnement (France), le Centre Pew sur les changements climatiques globaux (États-Unis) et la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Canada) organisent la conférence Climat 2050 qui aura lieu à Montréal du 24 au 26 octobre 2007. Cette conférence explorera les possibilités technologiques et les politiques innovantes qui mèneront à des résultats concrets en termes de lutte contre les changements climatiques au cours des 50 prochaines années. Le Centre international Unisféra agit à titre de partenaire local et de secrétariat de la conférence.

### **Objet de la conférence**

Au rythme des tendances d'émissions actuelles, la concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère continuera d'augmenter au cours du siècle et au-delà, ce qui entraînera des bouleversements climatiques dangereux. Afin d'éviter un tel résultat, il sera nécessaire de réduire de 60 % à 80 % les émissions mondiales à l'horizon 2050, de manière à stabiliser la concentration de GES dans l'atmosphère pour qu'elle s'établisse entre 450 et 550 parties par million (ppm).

Partout dans le monde, des pays et des entreprises mettent en œuvre un large éventail de stratégies visant à réduire les émissions de GES tout en maintenant ou en renforçant la croissance économique. De nombreux gouvernements établissent aussi des objectifs à plus long terme afin de procéder à des réductions encore plus importantes au cours des prochaines décennies. Atteindre ces objectifs nécessitera des avancées technologiques radicales soutenues par des politiques gouvernementales efficaces ainsi que par le leadership du secteur privé.

La conférence Climat 2050 sera l'occasion pour d'éminents conférenciers issus du milieu gouvernemental, du secteur privé et du milieu universitaire de se rencontrer et d'examiner les principaux défis en matière de technologies et de politiques. Organisée en sessions axées sur des secteurs clés, la conférence mettra en lumière le potentiel et les insuffisances de la technologie, les mesures novatrices du secteur public et du secteur privé, ainsi que les besoins cruciaux en matière de politiques. La conférence sera aussi le cadre de sessions transversales, au cours desquelles seront abordées les politiques et les stratégies à plus large échelle, nécessaires sur les plans national et international à la mobilisation pour la mise en œuvre de mesures dans les différentes économies ainsi que partout sur la planète.

Grâce à cette combinaison de perspectives sectorielles et transversales, la conférence contribuera à identifier les approches et les actions concrètes devant être impérativement mises en œuvre dès à présent et jusqu'en 2050 tant sur le plan des technologies que des politiques.

### **Objectifs et résultats**

L'objectif de la conférence consiste à susciter des discussions de fond, multidisciplinaires et intersectorielles, visant à accroître la compréhension des stratégies à long terme en matière de changements climatiques qui permettront d'atteindre les objectifs de 2050. Le programme de la conférence est conçu de manière à établir des liens entre la recherche, les affaires et les politiques, dans le but de définir des solutions aux différents défis sectoriels et régionaux en ce qui a trait aux changements climatiques. Un résumé des discussions de la conférence sera disponible par la suite.

### **Public cible**

Afin de générer des discussions orientées sur l'action, la conférence Climat 2050 réunira un groupe varié d'experts, professionnels et décideurs provenant des secteurs public, privé, académique et d'organismes non gouvernementaux. La conférence rassemblera des spécialistes de premier plan en matière de politiques sur les changements climatiques provenant d'Amérique du Nord et du monde entier. Les participants viendront principalement d'Amérique du Nord mais un nombre important de représentants d'Europe et des pays en voie de développement est également attendu.

INSTITUT

Veolia Environnement



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy



PEW CENTER  
on  
Global CLIMATE  
CHANGE

www.climat2050.org

---

## PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

---

Le 24 OCTOBRE 2007

19h00 – 22h00 **CÉRÉMONIE D'OUVERTURE - événement public**

---

Le 25 OCTOBRE 2007

8h30 – 10h30 **Plénière d'ouverture – Le contexte : 2050**

**Pierre Marc JOHNSON**, Avocat, Heenan Blaikie, et ancien Premier ministre du Québec, Canada

**Glen MURRAY**, Président, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Canada

**Rajendra PACHAURI**, Directeur général, The Energy and Resources Institute (TERI) et Président du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), Inde

**Henri PROGLIO**, Président directeur général, Veolia Environnement, France

**Eileen CLAUSSEN**, Présidente, Centre Pew sur les changements climatiques globaux, États-Unis

11h00 – 13h00 Session sectorielle 1

### **A. CAPTURE ET SÉQUESTRATION DU CARBONE**

L'énergie produite à partir du charbon est la plus importante source d'émissions de gaz à effet de serre. On prévoit que d'ici 2030, elle représentera près de 40% des émissions mondiales. L'un des défis essentiels de la lutte contre les changements climatiques est le déploiement à grande échelle de technologies visant à capturer les émissions de CO<sub>2</sub> des centrales thermiques alimentées au charbon et à les stocker sous terre.

**Franklin M. ORR, Jr.**, Directeur, Global Climate and Energy Project, Université Stanford, États-Unis

**Michael J. MUDD**, Directeur général, FutureGen Alliance, Inc., Manager Generation Technologies, Corporate Technology Development, American Electric Power, Inc. (AEP), États-Unis

### **B. BÂTIMENTS VERTS**

L'énergie consommée dans les bâtiments résidentiels et les bureaux représente une part importante et sans cesse croissante des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. La mise en place de services de gestion environnementale, de designs innovateurs et de code du bâtiments plus stricts peut contribuer à la production locale d'une énergie plus propre, à une plus grande efficacité énergétique ainsi qu'à l'apparition d'une nouvelle génération de «bâtiments intelligents», qui réduiraient les émissions et les coûts énergétiques sans sacrifier le confort ou leur fonctionnalité.

**Marilyn BROWN**, Directrice, Oak Ridge National Laboratory, États-Unis

**Robert S. BENNETT**, Clinton Climate Initiative, William J Clinton Foundation, États-Unis

**William M. SISSON**, Directeur, Sustainability, UTRC, Co-Président WBCSD Buildings Project, United Technologies Corporation, Canada

**Bernard SAINT ANDRÉ**, Directeur de la Stratégie, Dalkia, France

### C. BIOCARBURANTS

Devant le succès spectaculaire de l'éthanol au Brésil, d'autres pays se tournent vers les biocarburants en vue de réduire leurs émissions et leur dépendance aux importations de pétrole. Alors que les scientifiques et les investisseurs oeuvrent au développement de la nouvelle génération de technologies du biocarburant, le principal défi des décideurs sera d'obtenir des retombées énergétiques et climatiques positives sans toutefois provoquer une hausse du prix des aliments ou générer de nouveaux risques environnementaux.

**Timothy R. HAIG**, Président-directeur général, BIOX Corporation, Canada

**Luiz CORREA CARVALHO**, Directeur, CANAPLAN, ancien président, Sugar and Ethanol Chamber of Commerce, Ministère de l'Agriculture, Brésil

**Alex FARRELL**, Assistant Professor, Energy and Resources Group, Université de Californie, Berkeley, États-Unis

13h00 – 14h30 DÉJEUNER-CONFÉRENCE

**Elyse ALLAN**, Présidente-directrice générale, GE Canada

14h30 – 16h30 Session sectorielle 2

### A. ÉNERGIES RENOUVELABLES

De la Chine à l'Europe en passant par l'Amérique du Nord, les gouvernements fixent des objectifs très ambitieux en matière d'énergies renouvelables, suscitant ainsi de nouveaux investissements dans les sources d'énergie propre, comme l'éolien et le solaire. Alors que les avancées technologiques réduisent les coûts et proposent de nouvelles solutions sans émission de CO<sub>2</sub>, les énergies renouvelables peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques tout en répondant à la demande croissante d'énergie.

**Daniel KAMMEN**, Directeur, Renewable and Appropriate Energy Laboratory, Université de Californie, Berkeley, États-Unis

### B. EFFICACITÉ DES TRANSPORTS

Selon les prévisions, plus de 1 milliard de véhicules motorisés circuleront sur la planète d'ici 2025. Dans ces circonstances, accroître l'efficacité des véhicules devient essentiel pour améliorer la qualité de l'air, renforcer la sécurité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Tandis que les constructeurs d'automobiles lancent des véhicules hybrides et explorent d'autres technologies nouvelles, les gouvernements, de leur côté, tentent de trouver des façons de développer rapidement et radicalement l'efficacité en matière de transport.

**Tom STRICKER**, Manager, Technical & Regulatory Affairs, Toyota, États-Unis

**Reinhard SCHULTE-BRAUCKS**, Chef d'Unité de l'Industrie automobile, Direction générale entreprises et industries, Commission européenne

### C. GESTION FORESTIÈRE

La déforestation est la deuxième source d'émissions de gaz à effet de serre en importance. Améliorer la gestion des forêts peut réduire les émissions tout en préservant la biodiversité et en favorisant des économies rurales durables. De nouvelles politiques et stratégies internationales sont nécessaires pour soutenir les efforts des pays à forêt tropicale et pour s'assurer d'impacts positifs concrets et durables sur le climat.

**Werner KURZ**, Chercheur principal, Changement mondial et écologie du paysage, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Canada

## Le 26 OCTOBRE 2007

8h30 – 10h30 Session sectorielle 3

### A. ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Les changements climatiques provoquent un regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire reconnue comme une source d'électricité qui ne génère aucune émission de CO<sub>2</sub>. Si certains pays prévoient d'augmenter de façon notable leur capacité de production nucléaire, d'autres y restent fortement opposés. L'apport de l'énergie nucléaire à la satisfaction de nos besoins énergétiques futurs et à la lutte contre les changements climatiques dépendra de facteurs importants comme les coûts, la sécurité, la gestion des déchets radioactifs et le risque de prolifération nucléaire.

**Thomas B. COCHRAN**, Directeur, Programme Nucléaire, Natural Resources Defense Council, États-Unis

**Alain BUCAILLE**, Conseiller auprès de la présidente, et directeur de la Recherche et de l'Innovation, AREVA, France

### B. AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORTS

Dans un contexte d'urbanisation rapide, une planification intégrée et des stratégies novatrices de « croissance intelligente » peuvent permettre d'atténuer la congestion routière, réduire la pollution de l'air et de l'eau et rendre les villes plus vivables et durables. Par ailleurs, de telles initiatives à l'échelle locale peuvent contribuer significativement à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

**Sanjivi SUNDAR**, Distinguished Fellow, The Energy Resource Institute (TERI), National Thermal Power Corporation Professor, TERI University, Inde

### C. ADAPTATION

Alors que les premiers effets des changements climatiques se font déjà sentir, l'adaptation est désormais un impératif urgent pour toutes les nations. On prévoit des sécheresses, des inondations, des températures extrêmes et d'autres incidences sévères sur le climat des pays les moins responsables devant les changements climatiques et les moins en mesure d'y faire face. Une solution équitable face aux changements climatiques doit prévoir un soutien international plus important en vue d'appuyer l'adaptation des pays pauvres et vulnérables.

**Youba SOKONA**, Secrétaire exécutif, Observatoire du Sahara et du Sahel, Tunisie

**Gary GUZY**, Senior Vice-President, Marsh USA Inc., États-Unis

11h00 – 13h00 Session plénière **POLITIQUES NATIONALES/RÉGIONALES**

13h00 – 14h30 DÉJEUNER-CONFÉRENCE

Conférencier à confirmer

14h30 – 16h15 Session plénière **RENFORCER LES EFFORTS MULTILATÉRAUX**

16h15 – 16h30 **SESSION DE CLÔTURE**

**Secrétariat  
Centre international Unisféra**

2001, Marie-Anne Est, Montréal (Québec), Canada  
Téléphone : +1.514.527.2636 - Téléc. : +1.514.527.0612  
climat2050@unisfera.org

## Compte rendu de la deuxième Table ronde des leaders d'entreprise en développement durable

Par François Décarie Gilardeau, assistant de recherche à la Chaire et Jean Pierre Revéret, Professeur titulaire, Département des Sciences biologiques et Institut des Sciences de l'environnement, UQAM

Le 29 mai dernier avait lieu la deuxième Table ronde des leaders d'entreprise en développement durable sous la responsabilité d'Hydro-Québec en partenariat avec Bell Canada, le Mouvement Desjardins et le Journal Les Affaires. En plus de faire adhérer les entreprises au concept de développement durable et d'en faciliter l'appropriation concrète par les dirigeants, cette Table ronde cherchait à stimuler la concertation, les synergies et les actions de développement durable au sein des entreprises québécoises. Les organisateurs de l'événement avaient par la même occasion cru bon d'inviter le professeur Jean-Pierre Revéret de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable à titre de spécialiste. Ce dernier rappela la pertinence d'organiser des rencontres regroupant les praticiens et les dirigeants des entreprises *leader* en développement durable : « le développement durable est un concept jeune qui se construit parallèlement à sa mise en pratique concrète. À l'origine, délibérément flou, la définition du développement durable s'affine ». Dans ce contexte, la pertinence de ce type de rencontre relève de la nécessité, ne serait-ce que pour permettre le développement d'une définition du développement durable québécoise partagée et dynamique.

Alors que la première édition de cette table ronde<sup>1</sup> avait bénéficié des présentations des dirigeants de grandes organisations du Québec – Desjardins, Hydro-Québec, Bell – cette deuxième édition présentait un éventail d'organisations plus diversifié. Allant de la moyenne à la grande entreprise, chacune présentant des défis propres, mais souvent similaires. C'est ainsi que MM. Alain Lemaire, Jean-Pierre Simard et Martin Valiquette respectivement Président et Chef de la direction chez Cascades inc., Vice-président marketing et développement chez Victor Innovatex et Directeur général chez Produit de Marque Liberté, nous ont présenté d'une part les motivations, défis et questionnements les ayant poussé à entreprendre des démarches de développement durable. D'autre part, les démarches, pratiques, initiatives et solutions propres à chaque organisation ont été abordées. Ces interventions ont été précédées par une brève introduction de M. Revéret.

Quatre thèmes ont été suggérés aux conférenciers. Ils n'ont été bien sûr pas abordés de façon égale par chacun, mais ils ont été fournis à titre de gran-

des lignes directrices à couvrir:

### 1) La gouvernance d'entreprise et l'implantation du développement durable

Démontrer comment mettre en place les mesures d'encadrement requises pour élaborer et implanter avec succès le concept de développement durable dans une entreprise de moyenne ou grande envergure, en tenant compte des dimensions suivantes:

- Les interventions touchant les activités de production de l'entreprise;
- Les interventions sur les fournisseurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement;
- L'implication des employés dans leurs activités quotidiennes;
- Politiques entourant la gestion des fonds de pension et les programmes d'avantages sociaux

### 2 ) La responsabilité sociale et le développement durable

La responsabilité sociale est, au même titre que le développement durable, une notion émergente au sein des organisations. Les similitudes et les distinctions entre les deux concepts mériteraient d'être abordées pour mieux comprendre la signification qui est accordée à chacun par les entreprises qui s'intéressent à ces questions, et mieux entrevoir ce que ces deux notions veulent dire concrètement pour elles.

### 3) Le développement durable et la prise de décision au quotidien

Quelle est la signification concrète du développement durable lorsque vient le temps de prendre une décision qui requiert l'arbitrage des trois dimensions du développement durable et quels sont les facteurs déterminants dans la décision finale.

### 4) L'investissement technologique au service du développement durable

Comment la technologie peut contribuer à une meilleure gestion de nos ressources au sein des entreprises.

**Jean-Pierre Revéret – Professeur UQAM, associé à la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable et membre du CIRRAIG.**

Tout d'abord M. Revéret rappela l'importance de la hiérarchisation des trois aspects du développement durable. Ainsi, l'économie est le « moteur » d'un meilleur bien-être, d'une meilleure qualité de vie individuelle et collective. Le social est la finalité du développement durable. Pour sa part, l'environnement en est la condition, la base nécessaire aux activités économiques et au bien-être. Quant à elle, l'équité intergénérationnelle et intragénérationnelle est transversale, équité dans la sphère économique, dans la sphère sociale, l'équité comme base, comme moyen et comme finalité pour le développement durable.

Faisant un bref survol des interventions de la première Table ronde, M. Revéret évoqua que M. Sabia, président et chef de la direction de BCE inc. et chef de la direction de Bell Canada, décrivait le développement durable sous différents angles : une préoccupation pour les investisseurs et la classe financière, une façon d'attirer la confiance et la fidélité des clients et une valorisation pour le personnel et les dirigeants qui travaillent au sein d'une entreprise respectant leurs valeurs. Il est pour lui essentiel que la compagnie soit vue en tant que « citoyenne » qui participe à la construction d'une société meilleure et en qui on peut avoir confiance. De cette confiance naît la fidélité.

Comme Thierry Vandal, président et chef de la direction d'Hydro-Québec, M. Sabia insistait sur l'importance de changer les pratiques et de trouver de nouvelles façons de gérer différemment en vue d'un développement durable. En dernier lieu, pour M. Alban D'Amours, président et chef de direction du Mouvement des Caisses Desjardins, le développement durable est un devoir envers les générations futures en plus d'être un potentiel d'affaires. Pour ce dernier, l'entreprise doit jouer un rôle de vecteur dans la transformation des valeurs. M. D'Amours a exprimé comment Desjardins par sa structure coopérative et son engagement envers le développement rural contribue au développement durable.

Finalement, M. Revéret remémora quelques-unes des questions et constatations ayant émergé de la première Table ronde et qui ont aidé à orienter cette deuxième Table ronde. Il mentionna l'importance du leadership, notamment de la haute direction. Les conférenciers ont été invités à faire ressortir leur **motivation première** à s'engager dans le développement durable et à partager leur expérience à travers les quatre thèmes sous l'angle de la **démarche suivie**, les **questionnements** qu'elle a suscités, les éventuelles **révisions des pratiques d'affaires** qui ont été opérées, de même que les **solutions adoptées** et les **résultats obtenus** à ce jour en regard des objectifs du développement durable autant qu'en ce qui concerne les objectifs d'affaires.

### Alain Lemaire – Président et Chef de la direction chez Cascades inc.

M. Lemaire commence par exprimer l'importance du développement durable, définitivement un sujet d'actualité. Cascades opérant aux États-Unis et en Europe, M. Lemaire est à même de constater un écart entre les différentes régions. Que ce soit au niveau international par rapport aux grandes conventions comme le protocole de Kyoto ou à un niveau plus local, par rapport aux normes et législations. Ces écarts contribuent à élargir le fossé qui sépare les industries européennes, canadiennes et américaines au point de vue des pratiques environnementales et ultimement sociales.

Cascades est aujourd'hui le 8<sup>e</sup> plus important recycleur au monde. À cet égard, M. Lemaire rappela qu'au début de la vie de Cascades, offrir des produits recyclés était difficile puisqu'il n'y avait pas de demande pour ce type de produits perçus comme de moins bonne qualité, alors qu'aujourd'hui c'est plutôt un avantage concurrentiel. Pour Cascades, le développement durable est venu naturellement, tout comme la protection de l'environnement, en respectant ses employés. « En respectant la communauté locale, on est forcé de respecter l'environnement » exprime-t-il.

Pour M. Lemaire, il y a plusieurs avantages à soutenir le développement durable. Cela apporte de la fierté pour les employés : produire un produit de qualité avec du vieux papier. Pour la communauté, cohabiter avec une telle entreprise a de bonnes retombées. Mais encore, en implantant de bonnes habitudes écologiques, ces dernières sont reproduites à la maison. Pour l'investisseur, c'est rassurant et c'est une bonne image. Pour les actionnaires, cela assure la stabilité à long terme, et eux aussi, ils doivent évoluer. Finalement pour les clients, c'est s'associer à des gagnants.

En plus de mentionner que Cascades produit des bilans sociaux depuis 20 ans, M. Lemaire nous a dressé une liste des actions concrètes et des réussites de Cascades. Entre autres, 75% de leur papier est produit à partir de fibre recyclée ce qui évite de couper 30 millions d'arbres par année. En plus, ils sont certifiés par les plus grands labels du secteur. D'ailleurs, GreenPeace les suggère pour la consommation de papier. Notons également qu'ils consomment 70 % moins d'eau que les compétiteurs ce qui entraîne des économies d'énergie. M. Lemaire mentionne aussi que le succès provient de l'intégration des préoccupations environnementales dans le quotidien et pas nécessairement par des grandes politiques et des normes.

Cascades peut compter sur plusieurs services internes de soutien aux activités de base, ceux-ci ayant

tous comme objectif d'atteindre un budget équilibré selon M. Lemaire, sans nécessairement être générateurs de profits. Ainsi, une équipe de 15 personnes est affectée aux économies d'énergie. Ils ont aussi un centre de recherche employant 50 personnes. Les différentes composantes de Cascades sont libres de faire affaires avec ces services ou de consulter des services externes, mais M. Lemaire ne semble pas cacher la préférence vers l'interne, contribuant au développement d'une expertise propre qui reste chez Cascades.

### **Jean-Pierre Simard – Vice-président marketing et développement chez Victor Innovatex**

M. Simard nous présente cette entreprise beauceronne peu connue du public. Chez Victor Innovatex, le développement durable est sous la responsabilité de la direction de *marketing*. Victor Innovatex est une entreprise spécialisée dans la fabrication de tissus intégrés dans la production de matériel de bureau. Cette entreprise est issue de Lainage Victor, une entreprise datant des années 40 devenue le plus grand récupérateur de laine en Amérique du Nord. En 1994, Victor Innovatex était créé et en 2000, l'entreprise revoyait en profondeur le développement de ses produits. Trois ans plus tard, il mettait sur le marché un premier produit techniquement optimisé, obtenant la « certification or » de *Cradle to Cradle*<sup>TM2</sup>.

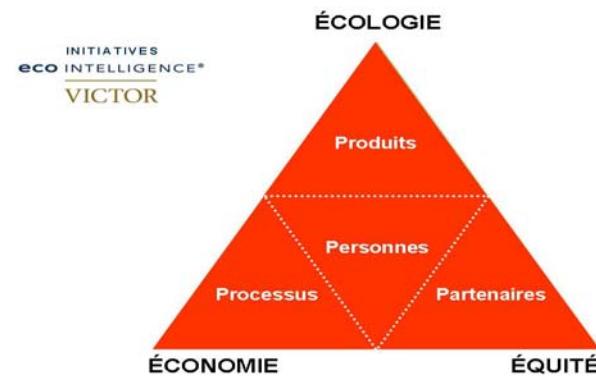
Pour arriver à ce résultat, Victor Innovatex a fait appel à la firme MBDC (McDonough Braungart Design Chemistry). Avec son expertise en *design* environnemental et en chimie, MBDC a travaillé avec l'équipe de Victor Innovatex pour développer leur nouveau produit et revoir leurs procédés notamment les matériaux et ingrédients du polyester Eco intelligent®.

S'appuyant d'une part sur la crise écologique actuelle, mais aussi sur les changements structureux dans le mode de gestion et de production des entreprises (délocalisation, approvisionnement « *Just in time* », personnalisation, coûts des matières premières, etc.), M. Simard défend la mise en place d'une stratégie de développement durable qui, selon lui, doit revoir en profondeur les pratiques et procédés en vue de les adapter au nouveau contexte. Chez Victor Innovatex, cette transformation a pris trois ans. C'est donc dire que ces processus sont laborieux et doivent être faits avec soin pour fournir des résultats optimaux.

Visiblement, la patience, le développement durable et l'audace peuvent mener à de bons résultats. Diplômé en *marketing*, M. Simard a compris l'importance de la différenciation d'un produit de niche, avec ses différents labels. Leurs produits sont reconnus pour leur qualité, leur innocuité sur la santé humaine et leur conception globale écologique et

ce, de la production au recyclage du produit. C'est d'ailleurs ce qui était reconnu par *Cradle to Cradle*. La transformation de Victor Innovatex a permis de réduire de 80 % ses émissions de gaz à effet de serre et de respectivement 24 % et de 74 % sa consommation d'énergie et d'eau, en plus d'augmenter son approvisionnement en énergie renouvelable à une hauteur de 91 %, le tout en augmentant les ventes de son polyester « éco-intelligent » de 120 % en 2006.

Cette transformation a été basée à partir d'une grille schématisée ici en triangle avec écologie, économie et équité à chacun des coins. Au cœur de ce triangle, on retrouve les personnes. Selon M. Simard, il faut passionner le personnel pour le développement durable. C'est aussi dans le personnel que réside l'expertise soit en *design* ou en génie écologique. À l'extrême écologique, on retrouve le produit qui devra répondre à de hauts critères écologiques et d'innocuité sur la santé humaine, en plus d'être facilement recyclable. À l'extrême économique, on met l'accent sur le processus de fabrication, qui doit aussi répondre à des critères écologiques chapeautés par un système de gestion environnemental. Finalement, à l'extrême équité, on prend en compte les partenaires, soit les parties



prenantes, fournisseurs, communautés locales, etc.

Pour M. Simard, la différenciation verte est une occasion d'affaires qui dans certains cas permettra aux visionnaires d'innover pour répondre aux nouvelles exigences du consommateur. Dans ce cas-ci, les coûts environnementaux ont été absorbés par des dépenses moins coûteuses et des revenus associés aux ventes plus élevées. M. Simard insiste sur l'importance de l'engagement et du talent des employés qui est la clé de voûte de l'amélioration.

### **Martin Valiquette - Directeur général chez Produit de Marque Liberté**

M. Valiquette est le nouveau directeur général chez Produit de Marque Liberté, poste qu'il occupe depuis 2 ans. Principalement concentrée dans la pro-

duction du yogourt, dont environ 50 % est certifié biologique, cette moyenne entreprise compte 250 travailleurs au Québec. Ils ont été les premiers à offrir du yogourt biologique au Québec, il y a de cela 12 ans.

Tout comme l'intervenant précédent, pour M. Valiquette la démarche axée sur le développement durable permet d'offrir des produits de haute qualité et se démarquer dans un marché hautement compétitif.

M. Valiquette a partagé la démarche qu'il a suivie pour s'inscrire dans une perspective de développement durable. N'ayant pas de ressource spécialisée en développement durable, M. Valiquette a lui aussi fait appel une firme de consultation, Ozone Relations Publiques qui l'a incité à faire une analyse de cycle de vie (ACV) pour cerner les étapes de sa production présentant les impacts environnementaux les plus importants. Cette ACV faite en partenariat avec le CIRAIG<sup>3</sup> lui a permis d'identifier et de hiérarchiser une multitude de facettes susceptibles d'amélioration.

La seconde étape a consisté à créer une table de travail en développement durable qui se rencontrait aux 2 mois. Cette table réunissait des représentants des diverses unités, dont le directeur général lui-même ainsi que quelques spécialistes externes.

Pour M. Valiquette, le développement durable et la protection de l'environnement sont des valeurs fondamentales qu'il importe de propager auprès de ses employés. Ce dernier ne se satisfait pas du fait que son entreprise offre des produits biologiques. Il veut non seulement que son produit soit non dommageable et corresponde à une demande, mais que l'entreprise et ses employés soient aussi reconnus comme socialement responsables. C'est véritablement une culture d'entreprise qu'il est en train de mettre en place, culture qui retrouve des échos chez les employés, mais aussi chez les actionnaires. M. Valiquette a mentionné qu'il avait incité l'ensemble du personnel à visionner le film de Al Gore *An Inconvenient Truth* sur les changements climatiques et avait, pour cela, mis un nombre suffisant de copies à disposition.

Les stratégies mises en place suivent la formule popularisée par Laure Waridel des petits pas ou « chaque geste compte ». Selon M. Valiquette, chacune de ces mesures est rentable. Ainsi, avec son équipe, il a mis en place un système de recyclage, petit geste concret et rapide qui valorise les employés. L'ACV démontrait que le principal impact des activités du groupe provenait du transport des marchandises. La démarche de développement durable a donné de la légitimité pour amener des changements considérables sur la manière de transporter les marchandises. En intégrant les de-

mandes des principaux intéressés et en les impliquant dans la démarche, M. Valiquette remarque que cela lui a permis de faire des changements plus importants sans beaucoup de résistance et même l'inverse. Une autre initiative importante a été de communiquer avec ses parties prenantes les valeurs de la société. Reconnaissant que le poids de son entreprise est petit, il n'en demeure pas moins que c'est un signal important pour les gestionnaires attentifs.

### Conclusion

Plusieurs thèmes et constats se sont dégagés de la Table ronde. Nous en abordons ici quelques-uns et soulevons des questions.

En premier lieu, il faut reconnaître que les trois entreprises ont su innover et profiter d'une demande grandissante pour les produits écologiques, conçus par des entreprises responsables. Les démarches de développement durable ont créé de la valeur ajoutée tout en différenciant leurs produits de la concurrence et en réduisant les coûts de production. Les entreprises québécoises devraient donc s'empresser de se moderniser pour profiter ainsi de ces opportunités. Cependant, il faut aussi se questionner au-delà de ces situations *win-win*. Autrement dit, jusqu'où faut-il aller ? Jusqu'où la crise écologique peut-elle justifier des transformations en vue du développement durable ?

Unanimement, les intervenants ont mentionné l'importance que le projet soit partagé par l'ensemble des parties prenantes, notamment les employés qui sont au cœur des démarches de développement durable. On semble donc assister à une transformation sociétale dans laquelle ce sont les organisations qui contribuent à inculquer leurs valeurs aux individus. Où est l'État dans cette dynamique ? À juste titre, une intervenante dans la période de questions remarquait que le gouvernement faisait piètre figure en matière de développement durable. N'y a-t-il pas ici une opportunité à saisir ?

Le développement durable, tout comme le développement tout simplement, ressort clairement comme un processus de changement dont certains outils conceptuels et pratiques sont en train d'émerger. On mentionne en autres l'analyse de cycle de vie, la concertation entre parties prenantes, les rapports de responsabilité sociale, mais aussi les concepts de responsabilité sociale des entreprises et les chaînes d'approvisionnement vertes.

En tant que leader en développement durable, les personnes présentes ont une responsabilité envers la société de divulguer et promouvoir leurs valeurs auprès de leurs fournisseurs et leurs clients et même de les accompagner vers des pratiques plus durables. Dans nos économies de plus en plus écla-

tées et spécialisées, la responsabilité sociale des entreprises nécessite la prise en compte des impacts des activités d'une manière holistique.

Finalement, la situation actuelle nécessite des actions concertées et proactives pour un avenir plus durable. Des Tables rondes, comme celle-ci, des partenariats avec les centres de recherche servent à consolider et à divulguer la connaissance et les pratiques émergentes.

<sup>1</sup> Voir le texte de Patrick Laprise pour un compte rendu complet de la première édition : Patrick Laprise. 2006. *Table ronde des jeunes leaders d'affaires sur le développement durable du Québec : la grande entreprise au cœur*

des enjeux

Bulletin Oeconomia humana, Octobre 2006.

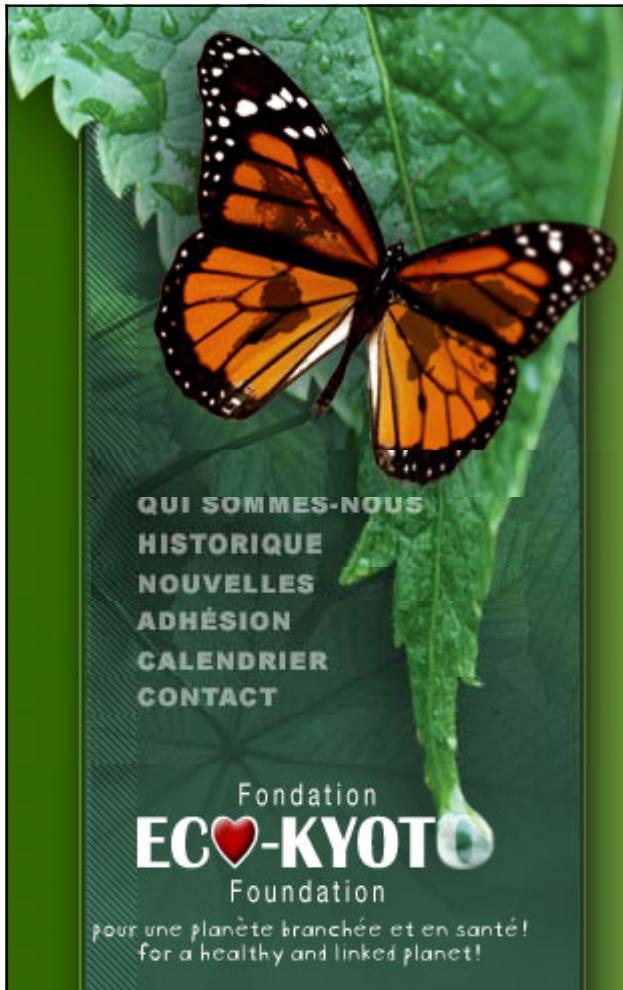
Pp 13-20.

<sup>2</sup> La certification *Cradle to Cradle* est accordée par la firme MBDC sur la base de cinq critères : des matériaux inoffensifs pour la santé et l'environnement ; le *design* pour la réutilisation du matériel au-delà de sa vie utile ; l'utilisation efficace d'énergie renouvelable ; l'utilisation minimal et la conservation de l'eau ; la responsabilité sociale. Cette certification est reconnue par le conseil du bâtiment vert des États-Unis (USGBC) dans la catégorie « Innovation en design »

<sup>3</sup> Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services. Cet organisme est basé à l'École Polytechnique de Montréal.

<http://www.polymtl.ca/craig/index2.htm>

## Le site Internet du mois...



### HTTP://WWW.FONDATIONECOKYOTO.ORG

La Fondation Éco-Kyoto est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de concevoir un lien universel et de développer des outils liés aux Technologies de l'Information et Communications (TIC) qui serviront de catalyseur mondial pour rassembler différents intervenants environnementaux souhaitant participer aux efforts pour atteindre les objectifs fixés par le protocole de Kyoto, à travers la planète.

Le site Internet propose un survol de la mission de la Fondation ainsi que des moyens privilégiés pour atteindre leurs objectifs. Vous pourrez aussi lire un bref historique du protocole de Kyoto, compléter un formulaire pour devenir membre ou bénévole, connaître les prochains rassemblements ou événements reliés à la cause Kyoto.

Grâce à son contenu diversifié, ce site intéressera tout particulièrement les gens d'affaires voulant effectuer des recherches ou simplement se familiariser avec les solutions vertes qui répondent aux différents enjeux en matière de protection de l'environnement que soulève Kyoto. Avec la puissance du réseau Internet, les possibilités sont pratiquement infinies.

**BONNE VISITE!**

## Appel à communications ...



INTERNATIONAL ACADEMY OF  
MANAGEMENT AND BUSINESS

### CALL FOR PAPERS

#### IAMB 2008 CONFERENCE

San Diego, California

January 28- 30, 2008

**First Submission Deadline: August 18, 2007**

The International Academy of Management and Business (IAMB) are inviting scholars and practitioners to submit papers, symposia, and posters for presentation. Topics of interests in management and business include, but are not limited to, the following areas: Organizational Studies, International Studies, Strategic Management, Technology Management and Marketing Management. Visit our web site [www.iamb.net](http://www.iamb.net) for more details

Authors are invited to submit abstracts, extended abstracts (3 to 4 pages) or full papers for presentation at the IAMB 2008 conference. Proposals for symposia are welcomed. Each submission must be accompanied by the [Abstract Submission Form](#).

The submission of abstracts and proposals should be contained in a single file (MS Word), and sent to the Program Committee as an email attachment. The submission should include: title, name of author(s), email address, institution, mailing address, and a proposal summary (for abstract, 1 page) or extended abstract (3-4 pages) or the completed paper (not exceeding 12 pages). Authors are advised to visit the IAMB Web site below for guidelines on the submission of abstracts and full manuscripts.

The Program Committee will evaluate all submissions and will notify the submitter by email within 30 days whether their submission was accepted, rejected, or accepted with reservation.

The Program Committee advice is to submit abstracts by **August 18, 2007** for **first** consideration.

IAMB - International Academy of Management and Business

P.O. Box 8220, Silver Spring, Maryland, USA

Website: [www.IAMB.net](http://www.IAMB.net)

Tel: (001 USA) 301-455-0555; Fax: 301-585-1417

Email: [submit@iamb.net](mailto:submit@iamb.net)

Overnight Deliveries: IAMB Conference

7836 Airpark Road, Suite E

Gaithersburg, Maryland 20879 USA

# LE QUÉBEC, UNE TERRE FERTILE POUR L'ALTERMONDIALISME. CONTEXTE D'ÉMERGENCE DU PREMIER FORUM SOCIAL QUÉBÉCOIS<sup>1</sup>

Par Nathalie Guay, Membre du secrétariat du Forum social québécois

L'organisation du premier Forum social québécois (FSQ), qui aura lieu du 23 au 26 août prochain à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et au Parc Émilie-Gamelin, est le fruit de l'initiative de nombreux jeunes bénévoles et de dizaines d'organisations québécoises qui conjuguent leurs énergies pour que ce rêve collectif puisse se réaliser ici même, au Québec.

Le FSQ est un espace participatif et inclusif qui vise à permettre à tous les citoyens, mouvements sociaux et organismes de prendre la parole, débattre, s'exprimer et échanger sur les enjeux auxquels se confronte actuellement la société québécoise. Le FSQ se veut donc un lieu d'éducation populaire, de promotion des pratiques alternatives et de réseautage pour les organisations. Mais il s'agit aussi d'un espace pour réinventer l'implication citoyenne et se réapproprier le geste politique. Quelques milliers de personnes sont attendues pour cet événement qui offrira plus de 450 activités afin de penser un projet de société pour le Québec de demain et développer des luttes et des alternatives concrètes au néolibéralisme. De plus, à travers la participation de centaines d'artistes – toutes disciplines confondues – le FSQ tente de soulever une réflexion sur l'art et la culture comme moteurs de la conscience sociale.

Le FSQ s'inscrit dans la mouvance des forums sociaux mondiaux, dont la première édition en 2001 à Porto Alegre a ensuite inspiré des milliers de personnes à travers le monde à s'approprier la formule de l'événement. Or l'émergence du mouvement altermondialiste et de la diffusion des forums sociaux imposent une réflexion sur la continuité des luttes sociales à travers le temps et l'espace.

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, il n'a pas été fréquent pour les mouvements sociaux d'investir l'échelle globale de façon directe<sup>2</sup>. Non seulement parce que de nombreux obstacles se présentent inévitablement en cours de route, mais encore parce que l'État représentait l'échelle hégémonique de régulation politique, et que le capital était beaucoup moins mobile et donc plus facile à confron-

ter. Avec la montée de l'idéologie néolibérale et les progrès technologiques, l'État modifie la répartition de ses instances de pouvoir selon certaines échelles et le capital accroît sa mobilité.

Ce changement dans la géométrie du pouvoir de l'État est accompagné de celles des actions collectives des mouvements sociaux et l'émergence de l'altermondialisme est le fruit d'un processus d'adaptation à cette nouvelle réalité. L'étude approfondie de ce mouvement pose la question de l'opérationnalisation de cette transformation. L'altermondialisme n'a pas survécu comme un mouvement *ex novo*, composé uniquement d'organisations récemment actives à l'international. Bien sûr, il rassemble des organisations récentes, plusieurs ONG internationales, mais également des groupes de plus longue tradition, dont plusieurs étaient surtout actifs à l'échelle locale, ou nationale, et qui ont élargi leur échelle d'action.

Les sociétés étant différentes, l'altermondialisme s'est répandu de façon inégale à travers le monde. La vitalité de ce mouvement dans les différents contextes nationaux est donc le fruit d'une évolution différenciée des luttes des organisations. Or, au Québec, le mouvement est particulièrement actif et nous retracerons brièvement certains des éléments qui ont permis l'émergence de ce mouvement.

## Les années 1980 et la néolibéralisation du Québec

Le Québec des années 1980 est marqué par la présence grandissante de l'idéologie néolibérale dans les politiques des gouvernements libéraux puis péquistes<sup>3</sup>. La société québécoise est cependant riche d'une tradition de luttes où se croisent des mouvements sociaux anciens, notamment les syndicats et une nouvelle génération de mouvements issue des périodes contestataires des années 1960 : les mouvements féministes, étudiants, pacifistes, etc. Ces années avaient été prolifiques pour les mouvements urbains et communautaires, particulièrement à Montréal. Elles furent témoins d'une transformation des actions collectives émanant de ces mouvements alors

que plusieurs acteurs passèrent d'une position contestataire à une position partenariale qui a abouti à l'institutionnalisation de certaines pratiques novatrices. Les centrales syndicales ont connu un cheminement semblable deux décennies plus tard et se sont également investies dans le domaine du développement de la province à l'aide d'outils financiers (le fonds de solidarité de la FTQ et le Fondaction de la CSN). Si cette nouvelle position partenariale fut critiquée, les syndicats se sont également rapprochés des autres mouvements sociaux avec l'expérience de Solidarité populaire Québec, qui a certainement constitué le terreau au Québec pour qu'émergent les coalitions et réseaux qu'on lui connaît aujourd'hui. Mais en devenant des partenaires des pouvoirs publics et en prenant en charge certaines responsabilités, ils ont aussi évité que le privé soit le seul protagoniste dans le développement du Québec. Ils ont ainsi limité l'avancée du néolibéralisme, tout en s'adaptant au nouveau contexte.

### **L'impact des luttes contre les traités de libre-échange**

La deuxième moitié des années 1990 marque un point tournant dans les modalités de lutte des mouvements sociaux en général, et des mouvements de lutte contre les traités de libre-échange en particulier. L'opposition aux traités de libre-échange dans les Amériques est caractérisée par une alliance sans précédent des groupes des différents pays. Plusieurs s'accordent pour dire que ces luttes ont pavé la voie à l'émergence d'un mouvement altermondialiste qui agite aujourd'hui le monde entier. Ces luttes se déclinent en trois actes : l'opposition à l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis de 1989, la lutte contre l'ALENA de 1994 et, finalement, la campagne hémisphérique contre la ZLEA, laquelle devait être entérinée en janvier 2005, et qui a plutôt fait place à une prolifération d'accords bilatéraux, particulièrement entre les États-Unis et les autres pays du continent.

Plus précisément, plusieurs chercheurs<sup>4</sup> intéressés à l'altermondialisme voient dans l'irruption sur la scène politique de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), le 1<sup>er</sup> janvier 1994, jour de l'entrée en vigueur de l'ALENA, le premier signe de la réaction sociale face à la mondialisation néolibérale. Les groupes québécois, spécialement les centrales syndicales, ont toujours été très actifs dans ces luttes et dans la formation de nouvelles alliances afin de combattre ces projets économiques d'intégration. Depuis les années 1980, ils ont tissé de façon grandissante des liens avec d'autres groupes des Amériques et ceci a eu de nombreux impacts dans le cadre de leurs luttes domestiques. Notons, par exemple, la forte contribution de SALAMI lors de la lutte contre l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) en

1998, de même que l'action du mouvement des femmes avec la marche du *Pain et des Roses* qui a marqué une première rupture avec l'impuissance et le cynisme ambiant face au néolibéralisme québécois<sup>5</sup>.

### **Les réseaux et événements altermondialistes au Québec**

Les réseaux d'organisations qui se multiplient autour de l'an 2000 au Québec n'apparaissent pas seulement grâce aux nouvelles technologies. Ils répondent à un besoin de demeurer autonome et ancré localement tout en participant à diverses actions et ce sur divers fronts et à plusieurs échelles. Ces réseaux permettent aux organisations de devenir *glocales*, d'être ainsi plus efficaces dans leurs luttes spécifiques et d'avoir accès à d'énormes sources d'information. Tout comme le réseau est devenu la figure par excellence de la mondialisation, il se présente aussi comme une forme privilégiée afin de participer à l'altermondialisme. Nous le constatons notamment avec l'exemple des groupes de femmes liés à la Marche mondiale de l'An 2000 dont la plate-forme politique est la version féministe de l'altermondialisme, mais aussi avec les nombreux autres événements qui ont eu lieu au Québec.

Le deuxième Sommet des Peuples de Québec en avril 2001, en marge du troisième Sommet des Amériques, est devenu une référence lorsque l'on aborde les manifestations altermondialistes de par le monde. Au Québec, il a eu un impact déterminant, autant du point de vue de la mobilisation des organisations québécoises, des résultats de la rencontre pour la campagne continentale (la *Consulta*) que du point de vue de la population participante. 60 000 personnes ont participé aux activités, dont au moins 50 000 Québécois. Si cet événement fut le seul de portée mondiale, les autres événements ont jusqu'à maintenant eu un écho plus limité en terme de participation, comme les Campements québécois de la jeunesse, ou plus régional, comme les trois forums sociaux régionaux.

C'est lors du troisième Forum social mondial, à Porto Alegre en 2003, que les Québécois présents au Campement intercontinental de la jeunesse (CIJ) ont décidé d'organiser un Campement de la jeunesse en sol québécois. Depuis, le Campement québécois de la jeunesse (CQJ) a lieu à chaque été au Québec. Au Québec comme au CIJ, l'autogestion et l'horizontalité sont les principes qui guident les participants au campement, autant dans l'organisation du campement que dans la participation à l'événement, lequel

est caractérisé par un souci d'être cohérent avec les valeurs prônées par ses instigateurs : bioconstruction, consommation responsable, économie sociale, mais aussi répartition des tâches, prise de décision par consensus, absence de hiérarchie, etc.

Du côté des forums sociaux régionaux, le premier a eu lieu en Estrie. Le Forum social de la jeunesse estrienne (FSJE) est né des activités du Collectif jeunesse internationale de l'Estrie (COJITÉ) à l'été 2002 et s'est déroulé pour la première fois en décembre de la même année, rassemblant une centaine de personnes. Une deuxième édition a eu lieu en juin 2005. Ensuite, le Forum social régional de Québec Chaudière-Appalaches a eu lieu en septembre 2002 au Cégep de Limoilou à Québec. À l'issue du forum, la volonté d'assurer la continuité des travaux se matérialisa par la constitution du Réseau du Forum social de Québec Chaudière-Appalaches (RFS), suite à l'Assemblée générale du 3 mai 2003. Ce réseau fait la promotion des activités progressistes et de solidarité locale et internationale, et organise, via différentes commissions, des activités de sensibilisation, de concertation et de réseautage afin de favoriser les alternatives au néolibéralisme. Enfin, le Forum social régional 02<sup>6</sup> (FSR02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean) a eu lieu du 22 au 24 septembre 2006 à Métabetchouan au Lac-Saint-Jean.

### Le Forum social québécois

La célébration du premier Forum social québécois, du 23 au 26 août 2007, devrait néanmoins permettre au grand public de saisir la vitalité de l'altermondialisme québécois. Effectivement, à l'exception du Sommet des peuples de 2001, les médias québécois se sont peu intéressés aux mobilisations altermondialistes québécoises. Le défi du FSQ est non seulement de renverser cette tendance, mais également de favoriser l'émergence de stratégies et d'actions qui parviennent à freiner la progression du néolibéralisme et du conservatisme au sein de la société québécoise. Car malgré les actions et collaborations créatives de la société civile québécoise au cours des dernières décennies, les tendances dominantes n'ont pu être renversées et se sont même renforcées.

Dans ce contexte, le FSQ, tout en se situant dans la continuité des mobilisations précédentes, présente la nouveauté d'allier la convergence des mouvements sociaux à une mobilisation plus étendue à l'échelle québécoise mais aussi à une nouvelle culture d'engagement qui permet une jonction entre les actions citoyennes et celles des mouvements sociaux, une plus grande implication des participants (qui organisent eux-mêmes les activités) et qui invite les gens à reprendre la responsabilité du geste politique.

Mais surtout, en ciblant les impacts néfastes du néolibéralisme et en invitant ses participants à repenser le projet de société québécoise dans le contexte actuel, le FSQ offre l'opportunité d'une convergence qui pourra générer une nouvelle vision pour le Québec de demain. Une vision qui prendra ses racines en terre québécoise et qui sera ensemencée par les alternatives qui se concrétisent, ici comme ailleurs.

<sup>1</sup> Ce texte est composé en partie d'extraits du mémoire de maîtrise de l'auteure, publié en 2007 : *Échelles du pouvoir et actions collectives : l'effet de l'altermondialisme sur les mouvements sociaux québécois*, mémoire de maîtrise, UQAM, département de géographie, 196 p.

<sup>2</sup> Certes, la plupart des mouvements sociaux, comme les mouvements ouvrier, des femmes, écologiste, etc., avaient des relations avec d'autres mouvements à l'international.

<sup>3</sup> Voir notamment le récent article de Raphaël Canet « Un autre Québec est-il possible ? L'imposition tranquille de la société néolibérale », paru dans *Le Devoir*, 17 juillet 2007.

<sup>4</sup> Voir notamment Le Bot Yvon. 2003. «Le zapatisme, première insurrection contre la mondialisation néolibérale», In *Un autre monde...*, M. Wieviorka (dir.). Paris : Éditions Baland, pp.129-140; ainsi que : Benassyag, Miguel et Diego Sztulwark. 2002. Du contre-pouvoir. Paris : La Découverte/Poche, 166 p.

<sup>5</sup> L'auteure tient à remercier Lorraine Guay pour ses informations sur ces événements

<sup>6</sup> En référence à la région administrative « 02 », soit celle de Saguenay-Lac-St-Jean.

## Suggestion de lecture ...

Le dernier numéro de **La Revue des Sciences de Gestion** pourrait en captiver plus d'uns avec des articles s'intéressant, par exemple, à la création de valeur, aux déterminants des alliances Nord-Sud dans les industries électriques ainsi que sur les exigences de l'actionnaire qui s'opposent ou non à l'intérêt social. Pour en savoir plus, consultez le site internet suivant : <http://larsg.over-blog.com/>  
Bonne lecture!

## À ne pas manquer ...



Un événement éco-responsable !

### ***Vers une économie cycle de vie***

**Holiday Inn Midtown  
Montréal, Canada  
22-23 octobre 2007  
[www.cycle2007.org](http://www.cycle2007.org)**

#### THÈMES ABORDÉS

- ★ IMPACTS SOCIAUX DU CYCLE DE VIE (RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES)
- ★ MÉTHODOLOGIE SUR L'INVENTAIRE ET LES IMPACTS EN ACV
- ★ RÉGLEMENTATION ET ÉCOLABELS
- ★ OUTILS DE GESTION DU CYCLE DE VIE
- ★ CYCLE DE VIE DES COÛTS
- ★ BÂTIMENTS DURABLES
- ★ APPROVISIONNEMENT DURABLE

Éminents chercheurs et spécialistes provenant de 9 pays débattront des enjeux relatifs à l'approche cycle de vie lors de CYCLE 2007, le 3e Forum canadien sur la gestion du cycle de vie des produits et services, présenté par le CIRAI. C'est sous le thème "Vers une économie cycle de vie" que l'événement se tiendra au Holiday Inn Midtown de Montréal, les 22 et 23 octobre prochain. Près de 300 participants et une cinquantaine de conférenciers sont attendus.

Comment élargir l'accès aux données et aux outils de l'approche cycle de vie? Quelles sont les avancées en matière d'évaluation d'impact? Comment interpréter et communiquer les résultats d'une analyse du cycle de vie (ACV)? La certification LEED est-elle à portée de tous? Quels indicateurs favoriser pour un approvisionnement durable? Comment les municipalités peuvent-elles comptabiliser les impacts environnementaux? Quels défis pose l'écodesign? Quels capitaux sont mis à la disposition des entreprises souhaitant conjuguer productivité et développement durable? Voilà autant de questions qui seront soulevées lors de l'événement.

Parmi les conférenciers vedettes cette année, on compte:

- ★ Monsieur Bob Willard, spécialiste du développement durable et auteur du livre *The Next Sustainability Wave*, Canada
- ★ Monsieur Guido Sonnemann, Secrétaire exécutif du Programme des Nations-Unies en Environnement (PNUE), France
- ★ Madame Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale de Cycle Capital Management, Canada
- ★ Monsieur Claude Ouimet, VP Senior et DG InterfaceFLOR, Canada et Amérique Latine

Consultez la programmation et inscrivez-vous en ligne !  
[www.cycle2007.org](http://www.cycle2007.org)

#### POUR INFORMATION

[info@cycle2007.org](mailto:info@cycle2007.org)



## Compte rendu -Table ronde sur le «Positionnement stratégique en matière de développement durable»

Par Marie-Andrée Caron, CRSDD, ESG\_UQÀM

La Chaire de RSDD organisait, le 7 juin dernier, dans le cadre du XVIIe Congrès de l'Association Internationale de Management Stratégique (AISM), une table ronde sur Le positionnement stratégique en matière de développement durable. Sous la présidence de **Corinne Gendron**, Titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, **Claude Normandin** du Fondaction, **Michel Bourbonnière** de Hydro Québec, **Marc Duchesne** de Bell Canada et **Michel Capron**, Professeur des universités à l'Université Paris - Val de Marne, ont posé un regard critique sur le positionnement stratégique en matière de développement durable.

Au cours de cette table ronde, il s'agissait d'analyser comment les grandes entreprises répondent actuellement aux défis posés par le développement durable. Plus spécifiquement, nous avons étudié les implications de ce nouveau modèle de développement sur la définition de leurs stratégies et plus largement, sur la gouvernance de l'entreprise. Nous avons pu entendre trois gestionnaires de grandes entreprises québécoises et canadiennes présenter les stratégies de développement durable qu'ils ont développé au cours des dernières années. Il a également été question des tensions que ce redéploiement stratégique peut occasionner sur le plan organisationnel. Nous avons étudié notamment les outils que ces gestionnaires mettent à profit pour implanter ces nouvelles stratégies. Aussi, nous avons constaté que le positionnement stratégique des entreprises d'avant-garde correspond à une ouverture de la gouvernance de l'entreprise à d'autres parties prenantes par l'entremise de nouveaux mécanismes de régulation et de partenariats avec des organisations non gouvernementales.

Les gestionnaires ont donc présenté le modèle d'affaires du développement durable qu'ils utilisent pour amener leur entreprise à intégrer le développement durable dans ses activités quotidiennes. Marc Duchesne préfère la notion de responsabilité d'entreprise à celle de responsabilité

sociale d'entreprise, pour bien montrer que cette responsabilité est aussi économique. Pour lui, la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable a consisté à l'intégrer à l'ensemble des politiques organisationnelles, plutôt que d'en faire une politique spécifique, l'important pour eux étant de se donner une vision, un langage commun. Pour ce gestionnaire, les modèles d'analyse stratégique traditionnels (comme le *SWOT analysis*, analyse de la chaîne de valeur) constituent les principaux médiums de communication et de gestion du développement durable à l'interne. Il s'agit pour les gestionnaires d'aider leur entreprise à jouer ses cartes de la bonne façon pour durer et rester en affaires assez longtemps. Ce qui amène Corinne Gendron à questionner la pertinence de la notion d'entreprise durable pour traduire celle de développement durable. Michel Capron souligne pour sa part que le développement durable est à la remorque du développement économique. Les exigences en matière de développement durable étant largement subordonnées aux exigences économiques, en ce qui concerne notamment les arrangements inter organisationnels entre une entreprise et ses fournisseurs. Michel Bourbonnière définit quant à lui son rôle principalement en termes de clairvoyance par rapport aux exigences sociétales, mais aussi comme catalyseur du développement durable, pour faire en sorte qu'il entre dans les pratiques quotidiennes de l'entreprise. Pour Claude Normandin, la démarche de production d'un rapport de développement durable et la connaissance étroite des parties prenantes qu'elle permet d'acquérir est plus importante que le rapport produit lui-même. Bref, cette table ronde a mis en évidence le caractère macro du développement durable, la modification des rapports de force de l'entreprise avec ses parties prenantes qu'il instaure, mais aussi la transformation de ses conditions de rentabilité, pour l'amener à devoir en tenir compte au moment d'établir sa stratégie d'entreprise.

## Invitation ...

### **Invitation aux activités de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable et d'Alternatives au Forum social québécois le 24 août 2007.**

Les équipes d'Alternatives et de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable sont heureuses de vous inviter à participer au séminaire portant sur l'altermondialisme au Québec. Ce séminaire aura lieu dans le cadre du premier Forum social québécois du 23 au 26 août 2007 et propose des espaces de réflexion et de débat sur les luttes et les solidarités qui nous animent. Nous vous invitons à venir débattre et échanger avec l'ensemble des participants du Forum.

#### **Séminaire sur l'altermondialisme aujourd'hui**

Matinée : **Quelle altermondialisation au Québec ?** (Alternatives Canada et la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable) Des militants de groupes sociaux québécois font le point sur l'altermondialisme et sur les progrès réalisés par les solutions qu'il propose à la mondialisation néolibérale, depuis le Sommet des Peuples, en 2001. Comment se positionnent les mouvements sociaux du Québec face à la mondialisation ? Quelles sont leurs implications comme acteurs du mouvement altermondialiste ?

*Avec des représentants du mouvement altermondialiste du Québec • Animation : Michel Lambert, Alternatives.*

#### **Après-midi : La planète des solidarités** (Alternatives International)

Le monde en 2007 semble assez paradoxalement. D'un côté, le monde de George W. Bush, de la « guerre sans fin », de la montée des droites, des assauts sans précédent contre les peuples de la terre. De l'autre, un monde où les exclus se révoltent, où de nouveaux pouvoirs se construisent à l'échelle nationale ou locale, un monde mis en place pour défendre les droits. Cette immense contradiction nous pose un immense défi. Que pouvons-nous faire pour promouvoir la planète des solidarités ?

*Avec Kamal Lahbib, Maroc • Carlos Laserna, Argentine • Pedro Ivo, Brésil • Vinod Raina, Inde • Refat Sabah, Palestine • Moussa Tchangari, Niger • Sergio Yahni, Israël • Mondli Hlatshwayo du Khanya College, Afrique du sud • Animation : Marie-Hélène Bonin, Alternatives.*

L'horaire et la place exacte sont à confirmer.

SVP surveillez le site Internet d'Alternatives : <http://www.alternatives.ca/rubrique325.html> et du Forum social québécois : <http://www.er.uqam.ca/nobel/social//2007/>

Pour plus d'information :

Manuelle Ann Boissonneault : [manuellean@alternatives.ca](mailto:manuellean@alternatives.ca)  
Ana Isabel Otero : [otero\\_rance.ana\\_isabel@courrier.uqam.ca](mailto:otero_rance.ana_isabel@courrier.uqam.ca)

Inscrivez-vous vite, les places sont limitées !  
<http://www.alternatives.ca/article2930.html>

## Compte rendu -Table ronde sur la «Mesure et communication de la performance à l'ère du développement durable»

Par Marie-Andrée Caron, CRSDD, ESG\_UQÀM

La Chaire de RSDD organisait, le 7 juin dernier, dans le cadre du XVIE Congrès de l'Association Internationale de Management Stratégique (AISM), une table ronde sur la Mesure et communication de la performance à l'ère du développement durable. Sous la présidence d'**Andrée De-Serre**, Professeure au Département de finances et chercheure associée à la Chaire, sont intervenus, dans l'ordre, **Jean-François Henri**, Professeur à l'École de comptabilité de l'Université Laval, sur la *Performance et mesure du développement durable*, **Marie-Andrée Caron**, Professeure au Département de comptabilité, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, sur la *Mesure et dialogue : quelle place pour les parties prenantes?*, **Charles Cho**, Professeur au département de comptabilité, John Molson School of Business, Université de Concordia, sur *Les communications environnementales sur les sites Internet des entreprises : un outil stratégique efficace?*, et enfin **Jean-Pascal Gond**, Professeur en responsabilité sociale de l'entreprise, Nottingham University Business School, sur *Rendre la Performance Sociale de l'Entreprise Calculable : une analyse de la construction et de la légitimation d'ARESE*.

Dans une perspective interdisciplinaire, il y a été question des nouveaux outils mis en œuvre pour assurer l'atteinte des objectifs de développement durable. Nous avons ainsi fait le tour des mesures développées par les entreprises pour gérer les impacts environnementaux, sociaux et économiques de leurs activités, mais aussi pour rendre compte leur performance sociale et environnementale dans un rapport de citoyenneté, également appelé rapport environnemental, rapport de développement durable ou rapport de responsabilité sociale. La transparence et l'instauration d'un dialogue avec les parties prenantes constituent des pôles essentiels de l'intégration du développement durable dans les pratiques de gestion des entreprises. Nous nous sommes donc interrogés sur l'impact de la divulgation virtuelle sur la confiance des utilisateurs de cette information et sur la possibilité pour les dispositifs de

calcul de constituer des objets de dialogue, légitimés par les parties prenantes.

Jean-François Henri présente un modèle de changement organisationnel pour intégrer le développement durable aux activités de l'entreprise. Ce modèle est constitué du croisement des volets processus / résultats et des volets interne / externe. Les parties prenantes sont représentées dans les volets externe et interne, en adaptant les outils comptables traditionnels, soit la reddition de comptes et Internet, pour le premier, et les leviers de contrôle de Simons, pour le second. Charles Cho présente les résultats concluants d'une étude qu'il a conduite dans le but d'analyser la possibilité pour l'entreprise d'accroître la confiance des investisseurs par la divulgation sur Internet d'information sur sa performance en matière de développement durable. Or, reconnaissant le caractère construit de ces outils de mesure et de communication du développement durable, les participants à cette table ont déconstruit, avec Marie-Andrée Caron, le discours de la profession comptable sur le développement durable. Ce qui les a amenés à prendre conscience de la place centrale accordée aux représentations traditionnelles de la profession comptable et du milieu des affaires dans ce discours, soit la rentabilité, la valeur pour les actionnaires et les qualités comptables de l'information. Jean Pascal Gond a poursuivi dans la même veine par la mise au jour des médiations politiques inhérentes à la construction sociale de la métrique du développement durable, en prenant comme exemple celle élaborée par une agence de notation. Nous avons donc été amenés à nous interroger sur la possibilité de mesurer la performance des entreprises en matière du développement et à conclure qu'en l'absence d'étalement de mesure objectif, toute tentative de comparaison interentreprises est illusoire. La mesure et la communication en matière de développement durable sont en construction, mais les participants à cette table ronde s'inquiètent de l'impact réel des parties intéressées sur la composition des indicateurs de performance qui en découlent.

## Invitation ...

### The Next Great Transformation: Sustainable Enterprise A Conversation About The Future

**Registration is now open for a conversation taking place at the  
Eden Project in Cornwall, England from 24 to 26 October 2007.**

**Conversation, inspiration, music, food and change.**

Organised by **The Applied Research Centre in Human Security at Coventry University (ARCHS)**, Boston College's **Winston Centre for Ethics and Leadership**, the **Eden Project** and the **UN Global Compact**, the conversation is sponsored by Shell International and supported by the Journal of Corporate Citizenship, Business as an Agent for World Benefit, and the European Academy for Business In Society (EABIS).

This October a broad range of people, from sustainable enterprise pioneers to interesting thinkers in business, government, agencies, NGOs, and academia, will come together to explore new models, new systems, new policies and new strategies for the transformation towards sustainable enterprise.

Plenary session speakers include **Ban Ki-moon**, UN Secretary-General • **Lord Michael Hastings**, KPMG • **Katie Stafford**, Marks & Spencer • **James Smith**, Shell UK • **Mark Swilling**, Co-Founder, The Sustainability Institute, South Africa • **Tim Smit**, Co-Founder of the Eden Project • **Georg Kell**, UN Global Compact • **Sandra Waddock**, Professor of Management, Boston College • **Malcolm McIntosh**, Professor of Human Security, Coventry University • **Mark Lee**, CEO, SustainAbility • **Ted Cantle**, Professor, Institute for Community Cohesion, Coventry University •

Much of the conference will be spent in two-hour parallel conversation sessions. These sessions will feature four ten-minute presentations with the rest of the time given over to facilitated, open discussion about the challenges and opportunities in the transformation to Sustainable Enterprise.

To register for the conference, please visit the registration page : <http://www.coventry.ac.uk/researchnet/d/434/a/2201>

Registration is a **two-stage process**: you must first register as a site customer and then register for the conference itself.

For further information about the conference or any assistance please contact Jeanette Morris at: [TNGTconference.bes@coventry.ac.uk](mailto:TNGTconference.bes@coventry.ac.uk) or Tel: +44 (0)24 7679 5752

**CHAIRE de responsabilité  
sociale et de  
développement durable**  
**ESG UQÀM**

---

École des sciences de la gestion  
Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888  
Succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : 514.987.3000  
poste 6972#

Télécopieur : 514.987.3372

Courriel: [crsdd@uqam.ca](mailto:crsdd@uqam.ca)

---

**Visitez notre site Internet**  
[www.crsdd.uqam.ca](http://www.crsdd.uqam.ca)

**Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique**  
[crsdd@uqam.ca](mailto:crsdd@uqam.ca)

---

**Bulletin de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable**

Rédacteur en chef : Julien Boucher

Rédactrice-adjointe, mise en page : Sophie Lévesque

Collaborateurs : Marie-Andrée Caron, François Décaray-Gilardeau, Alice Friser et Nathalie Guay

**Pour soumettre un article, prière de consulter le site web [www.crsdd.uqam.ca](http://www.crsdd.uqam.ca).**